

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00184 Numéro SIREN : 330 783 002 Nom ou dénomination : Etablissements Paul SERGEANT
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003120

ETABLISSEMENTS Paul SERGEANT

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 600 000 Euros**

Siège social : 449, rue de Verdun - 80000 - AMIENS



R.C.S. AMIENS 330 783 002

**RESOLUTION D'AFFECTATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 1 001 965,78 Euros de la manière suivante :

- En distribution de dividendes pour 600 000,00 Euros
- Le solde au poste "Autres Réserves" 401 965,78 Euros

Le dividende se trouve ainsi fixé à 100 Euros pour chacune des 6 000 actions composant le capital social, donnant lieu à un revenu à déclarer de 100 Euros par action.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option expresse et irrévocable pour le barème progressif de l'Impôt sur le Revenu, au moment du dépôt de la déclaration de ses revenus.

Ce dividende sera mis en paiement, à la diligence de la Présidente, au plus tôt à l'issue de la présente Assemblée et au plus tard dans les neuf mois de la clôture de l'exercice social.

Conformément à la loi, il est rappelé que le montant du dividende mis en paiement au titre des trois exercices précédents, celui des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts et celui des revenus non éligibles à cette réfaction ont été les suivants :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a vertical line.

EXERCICES	Revenus distribués	Eligibles à la réfaction mentionnée à l'art.158-3 du CGI	Non éligibles à la réfaction mentionnée à l'art.158-3 du CGI
2017/2018	654 000 €	32 700 €	621 300 €
2018/2019	600 000 €	30 000 €	570 000 €
2019/2020	600 000 €	30 000 €	570 000 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CERTIFIE EXACT

La Présidente
La société BMH
Représentée par Alain SERGEANT



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

21 AVR. 2022

AMIENS
80 - 02

Paul SERGEANT

449 Rue de Verdun

80017 AMIENS CEDEX

Exercice clos le : 30 septembre 2021

VDB

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tel. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

SOMMAIRE

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
COMPTE DE RESULTAT	6
Compte de résultat synthétique	7
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
Résultat de la Société - 5 Ans	31

BILAN

**CORIE CERTIFIÉE
CONFORME**

BILAN - ACTIF

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ACTIF

	Valeurs au 30/09/21		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	30/09/20	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			3		3
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	72 505	67 612		6 297	
Fonds commercial (1)	433 717			433 717	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			9		8
Terrains					
Constructions	776 299	565 598		157 170	
Installations tech., matériel & outillages	1 612 915	1 368 980		279 270	
Autres immobilisations corporelles	2 501 062	1 715 119		464 380	
Immobilisations corporelles en cours	64 761			46 761	
Avances et acomptes				44 990	
Immobilisations financières (2)			4		4
Participations	20 719			20 719	
Créances rattachées à des participations	473 412			496 778	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	29 390			31 449	
Prêts	60			75	
Autres immobilisations financières	14 004			14 004	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 998 845	3 717 310	16	1 995 612	15
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			20		18
Matières premières et autres appro	63 034	1 073		67 743	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis	50 155	5 016		26 125	
Marchandises	2 831 135	72 239		2 220 056	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			32		36
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	3 844 433	195 585		3 693 918	
Autres créances (3)	954 105			972 386	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			5		6
Actions propres					
Autres titres	770 395			762 178	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	3 867 926		27	3 243 112	25
Charges constatées d'avance (3)	30 544			43 589	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 411 727	273 912	84	11 029 109	85
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	18 410 572	3 991 222	100	13 024 721	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

PASSIF

	Valeurs au 30/09/21	% du passif	Valeurs au 30/09/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 600 000)	600 000	4	600 000	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		39		42
Réserve légale	60 000		60 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	5 579 795		5 353 630	
Report à nouveau	885 819	6	885 819	7
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 001 966	7	826 165	6
SITUATION NETTE	8 127 579	56	7 725 614	59
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	32 549		32 684	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 160 128	57	7 758 297	60
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	585 880	4	434 340	3
Emprunts et dettes financières diverses (3)	64 622		87 279	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 907 491	34	3 906 550	30
Dettes fiscales et sociales	601 611	4	675 216	5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	99 617	1	163 039	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	6 259 221	43	5 266 424	40
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	14 419 349	100	13 024 721	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

521 999

5 737 222

244 721

5 021 702

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Du 01/10/19 Au 30/09/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	16 665 211	74	14 619 829	72	2 045 383	14
Production vendue (biens et services)	5 900 748	26	5 684 225	28	216 523	4
Montant net du chiffre d'affaires	22 565 959	100	20 304 053	100	2 261 906	11
Production stockée	21 127		-29 943		51 070	171
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	14 000		5 000		9 000	180
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	167 763	1	102 457	1	65 306	64
Autres produits	32 637		824		31 812	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	22 801 485	101	20 382 391	100	2 419 094	12
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	12 653 052	56	10 369 038	51	2 284 014	22
Variation de stocks	-602 029	-3	-46 580		-555 449	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 196 185	14	3 036 078	15	160 107	5
Variation de stocks	68 551		-17 347		85 898	495
Autres achats et charges externes	3 283 878	15	3 091 523	15	192 354	6
Impôts, taxes et versements assimilés	117 532	1	131 838	1	-14 306	-11
Salaires et traitements	1 628 124	7	1 568 948	8	59 176	4
Charges sociales	672 382	3	620 898	3	51 484	8
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	260 507	1	258 516	1	1 991	1
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	87 099		177 714	1	-90 615	-51
Dotations aux provisions						
Autres charges	84 246		96 490		-12 243	-13
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 449 527	95	19 287 116	95	2 162 411	11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 351 959	6	1 095 275	5	256 683	23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Du 01/10/19 Au 30/09/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	37 538		38 683		-1 145	-3
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 237		9 449		-1 212	-13
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	45 775		48 132		-2 357	-5
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 556		2 915		-360	-12
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 556		2 915		-360	-12
RÉSULTAT FINANCIER	43 219		45 217		-1 998	-4
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 395 178	6	1 140 492	6	254 685	22
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	9 181		28 744		-19 563	-68
Sur opérations en capital	10 200		18 000		-7 800	-43
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	135		135			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 515		46 879		-27 364	-58
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	15 060		10 823		4 237	39
Sur opérations en capital	5 139		11 542		-6 403	-55
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	126				126	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 325		22 366		-2 040	-9
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-810		24 513		-25 323	-103
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	392 402	2	338 840	2	53 562	16
TOTAL DES PRODUITS	22 866 775	101	20 477 402	101	2 389 373	12
TOTAL DES CHARGES	21 864 810	97	19 651 237	97	2 213 573	11
Bénéfice ou Perte	1 001 966	4	826 165	4	175 800	21

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021 dont le total est de 14 419 349,46 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 001 965,78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

BMH, société mère des Ets Sergeant, a opté pour le régime de groupe prévu aux articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts, en date du 1er Octobre 2014. La société s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés par le groupe formé par elle-même et la société Ets Paul Sergeant.

Ces sociétés sont donc intégrées fiscalement depuis cette date. A noter que l'impôt sur les sociétés des Ets Sergeant serait identique en cas d'absence d'intégration fiscale, et qu'aucun déficit reportable n'est en présence sur cette structure.

Les comptes annuels au 30/09/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

L'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 25 ans
- Installations techniques	5 à 12 ans
- Matériel de transport	4 à 8 ans
- Matériel de bureau et informa	3 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	509 622		1 707
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions		690 057		86 242
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 635 719		42 274
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		379 739		33 443
	Autres immos corporelles		1 598 133		428 033
	Matériel de transport		134 968		7 288
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours		46 761		18 000
	Avances et acomptes		44 990		
	TOTAL		4 530 367		615 278
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		517 497		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		31 449		
	Prêts et autres immobilisations financières		14 079		
		TOTAL	563 025		
		TOTAL GENERAL	5 603 014		616 985

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		5 107	506 222	
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions				776 299	
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		65 077		1 612 915	
	Inst. gal. agen. amé. divers				413 182	
	Autres immos corporelles		73 083		1 953 083	
	Mat. bureau, inform., mobilier		7 458		134 797	
	Emb. récupérables & divers					
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				64 761	
	Avances et acomptes		44 990			
	TOTAL		190 608		4 955 037	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		23 366		494 131	
	Autres titres immobilisés		2 059		29 390	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières		15		14 064	
	TOTAL		25 440		537 585	
		TOTAL GENERAL	221 156		5 998 844	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

APPROCHE PAR COMPOSANTS

Conformément à l'article 322-3 du PCG, des composants de "première catégorie" ont été identifiées sur les matériels de transport en ce qui concerne les pneumatiques des matériels roulants qui doivent faire l'objet d'un remplacement à intervalles réguliers et suivent un plan d'amortissement de 2 ans linéaire.

Il n'a pas été identifiée de composants pour les autres immobilisations

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	69 608	3 112	5 107	67 612
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	532 887	32 711		565 598
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 356 448	77 610	65 077	1 368 980
	Inst. générales agencem. amén.	269 886	16 535		286 422
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	1 245 649	127 600	73 083	1 300 165
	Mat. bureau et informatiq., mob.	132 925	3 066	7 458	128 532
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	3 537 795	257 521	145 618	3 649 698
	TOTAL GENERAL	3 607 403	260 633	150 725	3 717 310

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage	69				204		-135
Immo. corp.							
	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL	69				204		-135
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL	69				204		-135
Total général non ventilé		69			204		-135

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

Règlement 2015-06 : dépréciation du fonds de commerce:

Selon le Le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, il a été mis en place des tests de valorisation du fonds de commerce.

Le rapprochement de la rentabilité de l'activité et de la valeur activée du fonds de commerce, ne met pas en évidence la nécessité de déprécier le fonds de commerce.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	32 684		135	32 549
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	32 684		135	32 549
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation					
	- incorporelles				
	- corporelles				
	Sur immobilisations				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	75 794	78 328	75 794	78 328
	Sur comptes clients	229 579	8 772	42 766	195 585
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	305 373	87 099	118 560	273 913
	TOTAL GÉNÉRAL	338 057	87 099	118 695	306 461
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		87 099	118 695	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
MOREUIL MATERIAUX - ZI de l'Espinoy - 80110 MOREUIL - 4	50 000	723 587	100	-27 546
HOUDARD - 34 rue Sylvain LENGLET - 80440 BLANGY TRON	1 524	49 472	98	24 913
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
SERGEANT - 449 rue de Verdun - 80000 AMIENS - 34414993	6 098	159 846	25	39 151
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)										

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

- 1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
- 2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
1. Filiales non reprises au §A :									
a. Filiales françaises									
MOREUIL MATERIAUX - ZI de l'Espinoy - 80110 MOREUIL - 437765334	50 000	723 587	100,00	1	1		1 966 368	-27 546	
HOUDARD - 34 rue Sylvain LENGLET - 80440 BLANGY TRONVILLE - 354046518	1 524	49 472	98,00	1 494	1 494		26 187	24 913	24 414
b. Filiales étrangères									
2. Participations non reprises au §A :									
a. Dans des sociétés françaises									
SERGEANT - 449 rue de Verdun - 80000 AMIENS - 344149935	6 098	159 846	25,00	1 524	1 524		41 058	39 151	9 788
b. Dans des sociétés étrangères									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 292 140	538 995		2 831 135
Matières premières	68 551		5 517	63 034
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	29 028	21 127		50 155
TOTAL	2 389 719	560 122	5 517	2 944 324

ACTIF CIRCULANT

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	473 412		473 412
	Prêts (1) (2)	60		60
	Autres immobilisations financières	14 004		14 004
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	234 683	234 683	
	Autres créances clients	3 609 750	3 609 750	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	900	900	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 164	2 164	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	193 829	193 829	
	coll. publiques	51 234	51 234	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	263 890	263 890	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	442 088	442 088	
	Charges constatées d'avance	30 544	30 544	
TOTAUX		5 316 558	4 829 081	487 476
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	60
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	480 963
Disponibilités	34 467
TOTAL	515 490

CAPITAUX PROPRES

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		885 819
Résultat de l'exercice précédent		826 165
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	1 711 984
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	226 165
Dividendes		600 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		885 819
	TOTAL DES AFFECTATIONS	1 711 984

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	585 880	63 881	521 999	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	21 500	21 500		
Fournisseurs & comptes rattachés	4 907 491	4 907 491		
Personnel & comptes rattachés	286 462	286 462		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	224 095	224 095		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	49 960	49 960		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	41 094	41 094		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	43 122	43 122		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	99 617	99 617		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	6 259 221	5 737 222	521 999	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	341 400			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	189 795			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	58
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 134
Dettes fiscales et sociales	440 907
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	99 617
TOTAL DES CHARGES À PAYER	778 716

ENGAGEMENTS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de fin de carrières sont gérées par un organisme extérieur. Le solde du contrat chez Axa est de 155 763 euros.

Le montant des IFC calculés est de 375 208 euros selon la méthode suivante:

- Droits accumulés avec la projection salariale (progression de 2%)
- Rotation lente
- Taux d'actualisation retenu 0.5%

L'indemnité de départ à la retraite non couverte par le contrat est donc de 219 445 € à la clôture.

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	16 061	15 000
TOTAL	16 061	15 000

LES EFFECTIFS

Paul SERGEANT

Du 01/10/2020 au 30/09/2021

LES EFFECTIFS

	30/09/2021	30/09/2020
Personnel salarié :	42	47
Ingénieurs et cadres	1	
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	22	47
Ouvriers		
Etam	19	

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Paul SERGEANT

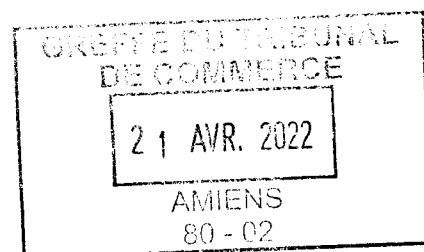
Du 01/10/2020 au 30/09/2021

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 10/20 au 09/21	Exercice 10/19 au 09/20	Exercice 10/18 au 09/19	Exercice 10/17 au 09/18	Exercice 10/16 au 09/17
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	600 000	600 000		600 000	600 000
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	6 000	6 000	6 000		6 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	22 565 959	20 304 053	22 605 805	24 037 146	22 505 550
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	1 623 405	1 531 202	1 263 486	1 795 670	1 127 162
- Impôts sur les bénéfices	392 402	338 840	370 124	468 461	342 073
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	1 001 966	826 165	784 023	1 075 531	771 421
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	229 037	366 196	109 338	251 678	13 667
- Résultat distribué (D)	600 000	881 500	654 000		450 000
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	270,57	255,20	210,58		187,86
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	205,17	198,73	148,89		130,85
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	166,99	137,69	130,67		128,57
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	100,00	146,92	109,00		75,00
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	44	47	47	47	47
- Montant de la masse salariale de l'exercice	1 628 124	1 568 948		1 520 410	1 548 301
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	672 382	620 898		619 917	706 550

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES



Etablissements Paul SERGEANT

449, rue de VERDUN
80000 AMIENS

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2021***

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etablissements Paul SERGEANT S.AS
449, rue de Verdun
80000 AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Etablissements Paul SERGEANT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1/5



II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - LA JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, des informations fournies en annexe et le caractère raisonnable des estimations retenues.

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

La Société a notamment inscrit à son bilan des Créances clients pour un montant net de 3 648 848 €. La note de l'annexe en page 13 sur les créances et dettes explicite les modalités dévaluation retenues par la Société. J'ai procédé à l'appréciation de l'évaluation des créances clients sur la base des informations disponibles ce jour et j'ai mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'absence de risque significatif relatif au recouvrement desdites créances. Ces travaux m'ont permis de valider l'approche retenue par la Société.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 mars 2022

Le commissaire aux comptes



Marc GERNEZ
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris